

Le budget—M. Harris

M. Crosbie: C'est ce que vous avez toujours dit.

M. Harris: J'y viendrai dans une minute. Le ministre des Transports (M. Crosbie) s'intéresse à ce qui s'est passé en période de marée basse pour le gouvernement libéral à Terre-Neuve. J'espère bien qu'il écouterait attentivement l'histoire que je vais raconter.

M. Crosbie: Oui.

M. Harris: Nous savons tous à Terre-Neuve que les marées se succèdent et qu'une bonne année pour la pêche est suivie d'une mauvaise. La situation évolue. Ce n'est pas le gouvernement qui est responsable des changements, mais c'est le rythme de la nature; l'économie connaît des cycles, elle aussi.

Ainsi, les taux d'intérêts étaient très élevés en 1983-1984, mais ils sont plus bas maintenant. Nous avons entendu bien des députés, notamment le ministre des Finances, s'attribuer le mérite de cette amélioration. Les taux d'intérêts étaient également élevés aux États-Unis et ils sont bas maintenant. J' imagine que si le ministre des Finances et certains députés de l'arrière-ban conservateurs veulent s'attribuer tout le mérite de la baisse des taux d'intérêt au Canada, ils pourront également s'attribuer le mérite de leur baisse aux États-Unis. La plupart des Canadiens savent que les taux d'intérêt participent à un phénomène économique mondial et qu'ils ne sont pas tout à l'honneur du gouvernement.

On nous rebat les oreilles de nouveaux emplois, et encore une fois, le gouvernement prétend que c'est lui qui les a créés. A mon avis, la plupart des Canadiens savent qu'il n'en est rien. L'économie des provinces centrales a connu un essor extraordinaire, alors que pour la plupart, les autres provinces n'ont pas participé à la relance économique. Quand nous examinons la question de l'équité, monsieur le Président, nous pensons aux taux d'intérêt et aux emplois. Le gouverneur de la Banque du Canada a reconnu que les taux d'intérêt chez nous étaient bas, mais qu'ils subissaient une pression à la hausse. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de réduire les taux d'intérêt, car il craignait que l'économie de l'Ontario ne s'emballe. Ce n'est pas d'un excès de chaleur dont se plaignent les citoyens de Terre-Neuve et des autres provinces de l'Atlantique, mais bien de la vague de froid que le gouvernement a laissé s'installer sur l'économie de Terre-Neuve et du taux élevé de chômage qu'il tolère dans cette province.

Quand nous parlons d'équité, nous parlons également des impôts et de la réforme fiscale bidon que le gouvernement a proposée. Quand nous parlons d'équité, nous nous demandons à qui ces réformes profitent et à qui elles nuisent. Lorsque nous y regardons de plus près, nous constatons que ce sont les pauvres, les familles qui ont des enfants et les travailleurs qui touchent le salaire minimum dont les impôts ont augmenté et que ce sont les nantis qui pourraient sans mal payer plus d'impôts qui bénéficient de cette supposée réforme fiscale.

● (1710)

Quand nous pensons à l'équité, nous songeons également à la façon dont l'économie canadienne partage ses richesses, ses perspectives économiques, les emplois et le revenu national.

Même l'Institut C.D. Howe a reconnu l'iniquité de la prospérité au Canada. Il a signalé que le chômage en Ontario et au Québec en 1986 se situait à peu près au niveau antérieur à la récession en 1980, alors qu'il se situe ailleurs au Canada à un niveau 40 p. 100 supérieur à celui de 1980 dans les provinces de l'Atlantique et de 150 p. 100 supérieur en Alberta.

Quand nous songeons au progrès économique, nous devons faire abstraction de la récession. Nous devrions comparer la situation actuelle avec celle qui existait avant la récession de 1980. Après avoir franchi la récession et avoir retrouvé une période de prospérité relative, nous constatons que la situation dans les provinces centrales et les provinces de l'Atlantique, en particulier à Terre-Neuve, est pire qu'elle était avant la récession. Voilà ce que nous entendons lorsque nous parlons de disparités régionales. C'est la différence entre la situation à Terre-Neuve et la situation dans les provinces centrales. Cette différence, au lieu de s'estomper ainsi que nous l'aurions souhaité, devient plus marquée.

Il y a eu une augmentation et non pas une diminution de l'écart entre le taux de chômage en Ontario et celui enregistré à Terre-Neuve. Voilà qui en dit long sur les programmes et les mesures du gouvernement.

Il ne s'agit pas uniquement de statistiques. Il y a des êtres humains qui souffrent. En 1981, 26,9 p. 100 des sans-emploi étaient chefs de famille. Ce chiffre est passé à 30 p. 100 en 1986, la dernière année pour laquelle nous disposons de statistiques. Les taux de chômage et les écarts entre Terre-Neuve et le reste du Canada ne sont que des statistiques, mais dans la réalité, on constate qu'un nombre croissant de chômeurs sont chefs de famille.

Les données de Terre-Neuve, celles de Statistique Canada et celles du Conseil national du bien-être démontrent que le pourcentage de familles vivant sous le seuil de la pauvreté est en hausse. A Terre-Neuve, en 1985, il était de 20,7 p. 100 et en 1986, de 21,2 p. 100.

Quant aux personnes sans charges familiales, on apprend que 49 p. 100 vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1986 par rapport à 45 p. 100 en 1985. Ces indicateurs nous amènent à nous demander si nous progressons ou si nous régressons. L'inéluctable conclusion, c'est que nous régressons. L'écart s'élargit, le taux de pauvreté est à la hausse et le pourcentage de personnes contraintes de vivre dans des conditions inacceptables augmente au lieu de diminuer.

Comment parler de justice si l'on tient compte de l'évolution de la situation à Terre-Neuve depuis que cette province est entrée dans la confédération en 1949? A cette époque, le revenu gagné des Terre-Neuviens se situait à 48,8 p. 100 de la moyenne nationale. Le revenu gagné par habitant est un indice précieux de la richesse relative des gens dans une économie. Cet écart s'est légèrement réduit. En novembre 1987, le revenu moyen gagné par les Terre-Neuviens s'établissait à 55 p. 100 de la moyenne nationale. Depuis 38 ans que dure la confédération, l'écart a donc diminué de 6,7 points. Mais permettez-moi d'expliquer ce qui s'est produit. Ce progrès ne s'est pas étalé sur toute la période de 38 ans.